

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'occasion de ce rapport, je ne peux m'empêcher malheureusement, de vous interpellé une nouvelle fois sur la politique sociale que vous menez à la Ville de Lyon. J'entends bien par là, Monsieur le Maire, votre politique à l'égard de salariés de votre Ville qui manifestaient encore tout à l'heure sous nos fenêtres.

M. LE MAIRE : Madame Balas, il ne manquait plus que vous avec une pancarte !

(Rires.)

Mme BALAS Laurence : Car si je vous ai bien entendu l'autre jour sur Europe 1, expliquer que ce qui faisait la force de Lyon, c'était, et je vous cite « la façon dont nous avons appris à travailler ensemble », je n'ai pas le sentiment que les syndicats soient de cet avis !

Le dialogue social au sein de la Ville semble aujourd'hui totalement bloqué, pas de concertation, uniquement des tentatives d'imposer unilatéralement des décisions. Le fameux plan Emeraude étant, à cet égard, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase !

Bien sûr, la conjoncture est difficile, bien sûr des économies sont nécessaires et nous sommes les premiers à vous le rappeler...

M. LE MAIRE : Vous les feriez où par exemple ?

Mme BALAS Laurence : Laissez-moi terminer d'abord ! Je voulais simplement ajouter que si nous sommes sortis tout à l'heure, ce n'était pas pour inciter les personnels à demander des augmentations de salaire, mais simplement pour les écouter car il semble que ce soit la première de leurs revendications.

Les décisions, surtout les décisions difficiles, ne peuvent évidemment pas se prendre sans un minimum de concertation et une prise en compte du point de vue des salariés et de leurs représentants.

Pour siéger en Comité Technique Paritaire, je peux vous dire que ce n'est pas l'impression qui ressort des débats auxquels j'assiste.

Les salariés payent aujourd'hui (vous allez me dire que ça a déjà été dit mais tant pis) votre mauvaise anticipation de l'accroissement des dépenses de fonctionnement à la suite des investissements engagés sous le mandat précédent. Heureusement qu'il y a la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat mise en place par ce Gouvernement pour les fonctionnaires car il vous faut aujourd'hui serrer les boulons et ils ont l'impression d'être les seuls à en faire les frais. Cela est d'autant plus dur pour eux que vous êtes, j'ose vous le rappeler, un maire socialiste ! Dans ce domaine, à entendre certains salariés, il semble que vos prédécesseurs de Droite aient été plus performants dans le dialogue social !

(Brouhaha.)

Ecoutez, on l'a entendu dire, on ne l'a pas inventé ! Posez-leur la question.

Il nous apparaît désormais urgent que les fils du dialogue soient renoués avec les représentants du personnel, que le Comité du dialogue social ne soit pas un vain mot et que, comme pour tout dialogue, il y ait un véritable interlocuteur politique.

Vous recevez les syndicats des TCL, pourquoi ne recevez-vous pas ceux de la Ville de Lyon ?

Je vous invite en tout cas à venir assister par exemple au prochain CTP, je suis sûre que cela sera très enrichissant pour tous les participants et pour vous-même également.

Je vous remercie.

M. FONDEUR Marie-Odile, Adjointe : Je ne peux pas laisser dire qu'il n'y a pas de concertation puisque nous avons reçu les syndicats ce matin. Il y a eu des Comités de dialogues sociaux, l'un d'entre eux a duré 5 heures sur le thème de la promotion. A la sortie de la réunion, ils pensaient avoir gardé leurs acquis. Donc on doit refaire une discussion pour évoquer la suite.

Le dernier Comité de dialogue social, c'était lundi dernier sur le sujet du projet Emeraude. Il y a un syndicat qui est venu, c'est UNICAT, les autres ne sont pas venus et le lendemain, ils ont déclaré un préavis de grève. Nous les avons reçus ce matin, nous avons regardé toutes les revendications, certaines ont déjà été étudiées et on a convenu d'avoir un calendrier de négociation avec M. Fauroux.

Mme BALAS Laurence : Le dialogue n'est pas perçu par eux !

M. LE MAIRE : Ecoutez, Madame Balas, s'il y a eu dans la rue au cours des dernières semaines, dans toutes les villes de France, des dizaines de millions de salariés, ce n'était pas contre moi qu'ils manifestaient tous. Donc, moi, je serais vous, je la ferais quand même un peu plus modeste ! En particulier, Madame Balas, figurez-vous que quand je fais voter au budget des Hospices Civils de Lyon...

(Applaudissements.)

...un budget de diminution de 200 postes parce que le Gouvernement ne donne pas aux hôpitaux les moyens qui leur permettraient de travailler de manière correcte et bien dites-vous bien que je fais preuve d'un tout petit plus de sens de la responsabilité que celui que vous manifestez aujourd'hui.

Et, Madame Balas, pour connaître les gens, il faudrait d'abord aller les voir. Si vous sortiez un peu de chez vous, pas seulement quand il y a une manifestation, mais que vous alliez les rencontrer sur le terrain, vous verrez ce que sont les conditions de travail des personnels de la Ville de Lyon et ce que sont les conditions de travail d'un certain nombre de personnels d'autres Collectivités et je ne suis pas sûr que c'est à la Ville de Lyon que les conditions de travail soient les plus mauvaises.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Mme Perrin-Gilbert s'est abstenue.)

(Adopté.)